

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 20 SEPTEMBRE 2021**

Présents : Monsieur **Patrick LECAPLAIN** Maire,
Mmes : ASSELINE, BARNAUD, BENKHADDA, DAUSSE, FERY, HOCHET,
LEFEVRE, LOUBET, RAINE, SANNIER, VIDEAU,
Mrs : BOUFFARD, BRUNEAU, DEGUSSEAU, DUTHILLEUL, FAUDOT, LE
MASSON, LEBOURGEOIS, LEMARIÉ, LESUEUR, MORAND,
MORTREUX, RICHEL, SAINT-MARTIN, SIMON.

Absents excusés :
Mme DORÉ (*pouvoir à Olivier SAINT-MARTIN*)

La séance est ouverte à 18 h 30 par le Maire Patrick LECAPLAIN.

Jean-Marc LESUEUR est désigné secrétaire de séance.

I – APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 5 JUILLET 2021

Ce document ne faisant l'objet d'aucune observation est **adopté à l'unanimité**.

**II – ENVIRONNEMENT : ENGAGEMENT DE LA COMMUNE DANS LA DÉMARCHE TERRITOIRE ENGAGÉ
POUR LA NATURE (TEN)**

Barbara RAINE rappelle que le Territoire Engagé pour la Nature (*TEN*) est une démarche issue de la loi biodiversité de 2017 qui consiste à mobiliser les collectivités, dont l'objectif est de lutter contre le déclin de la biodiversité, elle indique que le sujet a été travaillé lors de plusieurs commissions « Environnement » et de façon collégiale. Elle remercie l'ensemble des membres de la commission, le but de ce projet est de faire du lien avec les autres commissions (*finances, communication, avec les associations et les écoles*). La commission a élaboré un dossier qui doit être présenté d'ici fin septembre à l'Agence Normande de la biodiversité et du développement, un jury étudiera les différents dossiers pour accorder ou pas la labellisation d'ici la fin de l'année.

Barbara RAINE précise ce qu'est la biodiversité et ses bénéfices (*la contribution au développement des activités humaines, dans le domaine de la recherche, elle est primordiale pour l'agriculture, la protection aux risques environnementaux*).

La commune a déjà commencé un travail de fond, ce qui lui permet de déposer le dossier. Le plan d'action est à mettre en œuvre sur 3 ans, il est important de proposer des actions que la commune est en capacité de réaliser.

La commune dispose de 2 ZNIEFF (*Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique*), la ZNIEFF 1 (*Talus calcaire du bas Venoux*) et la ZNIEFF 2 (*la vallée de l'Odon*), le fil conducteur sera l'Odon et le lien entre les 2 ZNIEFF.

4 actions sont proposées :

- Étude du petit Odon : connaître le milieu, les espèces pour mieux les protéger (*actuellement seuls les oiseaux sont référencés*), il faudra ultérieurement se rapprocher des autres communes bordant l'Odon.
- Protection de la ZNIEFF 1 : des espèces naturelles très rares ont été recensées malheureusement, cette zone subit des dégradations par des dépôts sauvages, les vandales passent au travers des haies arrachées, il s'agit donc de recréer une haie afin d'empêcher les véhicules d'entrer sur les terrains ou de déposer des blocs rocheux.
- Renaturer le cimetière : la commune a déjà lancé une action dans le cimetière, avec en premier lieu la relève de tombes abandonnées, ensuite il faudra restructurer le cimetière et le réaménager avec des plantes mellifères, des zones d'herbe.
- Education citoyenne : proposer des parcours pédagogiques, informer les promeneurs sur les différentes espèces, communiquer sur les méthodes d'entretien des espaces verts.

Barbara RAINE présente le budget détaillé par action, le montant global s'élève à 45 000 € avec une subvention estimée à 27 000 € et un reste à charge pour la commune de 18 000 € à répartir sur 3 ans.

Elle précise à Dominique MORAND que 5 communes sont labellisées actuellement, elle ne connaît pas le nombre de dossiers qui sera présenté au 30 septembre mais précise que le délai très court en a dissuadé beaucoup. Il estime que le budget destiné au parcours pédagogique le long du petit Odon est faible et pensait qu'il y aurait un parcours pédestre aménagé pour valoriser la faune et la flore de cet espace naturel.

Barbara RAINE indique qu'il y a déjà un parcours le long du petit Odon, le Département est propriétaire d'un bon nombre de terrains (*chemin de Lamballard et derrière la Baronnie notamment*), il pourra accompagner la commune dans sa démarche.

Arnaud DUTHILLEUL rappelle que la 1^{ère} action consiste en l'étude de l'Odon, il est préférable d'attendre le retour de cette étude avant de proposer un parcours.

François DEGUSSEAU précise que l'idée est « que peut-on faire pour protéger la biodiversité », réaliser un chemin tout le long de l'Odon n'est peut-être pas une bonne idée du point de vue des naturalistes. Il est donc important d'attendre le retour de l'étude, suivant les espèces qui seront mises en valeur, il y aura peut-être des lieux où il faudra éviter aux gens d'y aller.

Jean LEMARIÉ indique qu'on ne peut qu'être favorable à une telle action mais il ne faut pas que cela reste une réflexion avec une présentation de bonnes intentions. Il faut qu'il y ait du concret dans un délai pas trop éloigné. L'exemple choisi du petit Odon est un atout, il y a des actions à faire, actuellement peu de choses ont été réalisées ; pour Le talus Calcaire du bas Venoix, devenu une décharge à ciel ouvert, c'est un choix judicieux.

Barbara RAINE rappelle que le délai de mise en place des actions est de 3 ans et souhaite cette labellisation, elle entend bien mener les actions proposées, tout ce travail n'a pas été réalisé pour rien, elle rappelle les actions qu'elle mène déjà, comme la marche de la propreté (*elle remercie d'ailleurs les personnes présentes le 19/09 car sans eux il ne se passerait rien*), les petites actions quotidiennes sont complémentaires aux grandes.

Patrick LECAPLAIN informe que la commission « biodiversité » à Caen la mer, animée par Hélène BURGAT est très suivie, en lien avec Marc LECERF, en charge de la valorisation des déchets. Barbara RAINE y siège et Hélène BURGAT organise régulièrement des séminaires, c'est très positif.

Il précise qu'il est difficile de faire admettre aux habitants le changement de méthode d'entretien des espaces verts avec la fauche tardive, la suppression des produits de traitement...Il faut communiquer, avec beaucoup de pédagogie et prévoir les budgets nécessaires.

Il indique qu'il confie, à Barbara RAINE, la délégation « Espaces verts », en cohérence avec l'Environnement.

Maud VIDEAU salue le travail des membres de la commission environnement, il est important de s'engager, c'est un engagement politique communal, un état d'esprit et Barbara RAINE transmet sa volonté sur la biodiversité, comme on peut le constater avec le travail effectué en lien avec les écoles.

Serge BOUFFARD s'interroge sur la ZNIEFF 1, la zone sera coupée en 2 lors de la réalisation du boulevard des pépinières, quelles sont les conséquences de cette coupure et le fait qu'il soit dans une zone protégée le remet-il en cause ?

François DEGUSSEAU indique que le boulevard aura une autorisation environnementale et une étude d'impact. Concernant le franchissement de la voie ferrée, la SNCF réalise des sondages pour trouver les solutions techniques, ensuite il y aura une étude d'impact et toutes les mesures ERC (éviter, réduire, compenser) qui seront liées au franchissement de cette ZNIEFF, le fait que ce soit une ZNIEFF, n'apporte pas de délais supplémentaires. Les conséquences seront revues lorsqu'il y aura une solution technique pour le passage du tunnel.

La commission Environnement du 9 Septembre 2021 a validé le dossier, il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'engagement de la Commune dans la démarche Territoire Engagé pour la Nature et d'autoriser le Maire à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

III – URBANISME : ADRESSAGE - DÉNOMINATION DES VOIES

Patrick LECAPLAIN rappelle qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir les noms à donner aux rues et aux places publiques. Le Conseil Départemental remet à plat l'ensemble de l'adressage de la commune et a demandé à la commune de délibérer afin de regrouper l'ensemble des rues sur une seule délibération. Pour les nouveaux quartiers, la commune a été attentive à avoir une parité homme/femme sur l'attribution des noms de rues.

Adopté à l'unanimité

IV – COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

- Patrick LECAPLAIN, Maire présente au Conseil Municipal le fonctionnement de la MEP (*Mission Espace Publique*) de la Communauté Urbaine, qui gère la voirie et les espaces verts des communes, services transférés à Caen la Mer en 2017 :
 - Présentation de l'organisation de la communauté urbaine.
 - Compétences transférées, comment ont été transférées les charges, le fonctionnement du droit de tirage.
 - La sectorisation des communes, Bretteville sur Odon se trouve dans le secteur Odon avec les communes de Louvigny, Eterville, Verson, Tourville sur Odon et Mouen.
 - La mutualisation du matériel.

- **Maud VIDEAU, Maire-Adjoint à la vie scolaire, l'enfance et la jeunesse** fait un point sur la rentrée :
 - Petite enfance :
 - La nouvelle crèche est ouverte depuis le 19 août, avec 8 nouvelles salariées - 35 familles Brettevillaises sont sur une liste d'attente, le besoin d'une nouvelle crèche est donc réel. Les familles sont satisfaites de l'accueil.
 - Les locaux de l'ancienne crèche ont été affectés au RAM, à l'île aux nounous, à Perliparole.
 - Ecole :
 - 312 enfants sont inscrits (*194 en élémentaire et 118 en maternelle*).
 - 11 enfants au Pôle enfants jeunes sourds.
 - 4 nouvelles enseignantes.
 - Le protocole sanitaire appliqué en juin a été reconduit à la rentrée, avec deux espaces pour la restauration scolaire.

- **Marie ASSELINE, Conseiller municipal délégué, présidente de l'AJBO** informe :
 - CLSH (*été*) :
 - 148 enfants sur l'été – de 20 à 61 enfants selon les semaines.
 - 2 camps en juillet : 11 enfants.
 - Création d'une machine à voyager dans le temps.
 - Stages multisports :
 - De 13 à 38 enfants.
 - Beaucoup de déplacements à vélo.
 - Local jeunes :
 - Début d'été difficile, le camp de juillet a été annulé suite à un cas Covid, le local a été fermé 15 jours
 - De 11 à 19 jeunes durant l'été.
 - 1 camp fin août à Agon-Coutainville.
 - Garderie périscolaire :
 - Beaucoup d'enfants le midi.
 - Jusqu'à 117 enfants en garderie avec un minimum de brassage : atelier peinture, aide aux devoirs...
 - Projet sur le tri sélectif en lien avec le restaurant scolaire.

➤ **Sophie HOCHET, Maire-Adjoint à la culture** indique :

- Bourse aux livres : vente de livres lors du forum, les ventes ont été identiques aux années précédentes, l'année prochaine, la bourse aux livres sera de nouveau ouverte aux particuliers.
- Présentation de la saison culturelle du théâtre de Caen, le 14/09 : présentation de qualité par le Directeur du théâtre mais peu de personnes présentes.
- L'heure du conte : reprise le 13/10 dans les locaux de l'ancienne crèche – 1 mercredi par mois.
- Bibliothèque : soirée de lecture (*gratuite*) le 19 octobre à 18 h 30 au Manoir.
- Concert Melting Potes, en partenariat avec Marine Collet, 2 représentations les 23 et 24/10 à la Grange à Dîmes - Inscriptions à la Mairie
- Bretteville en scène les 5 – 6 et 7 novembre prochain.

Dominique MORAND apprécie le fait que le théâtre de Caen se déplace et regrette le peu de présents, serait-il possible de coupler avec un spectacle d'enfants, par exemple, pour mobiliser les parents. A voir en commission.

De plus, Sophie HOCHET lui précise que la personne retenue en juin pour le poste de chargé du développement culturel a décliné le poste, l'annonce a été relancée cet été, les curriculum vitae sont à l'étude.

➤ **Olivier SAINT-MARTIN, Maire-Adjoint aux travaux** informe :

- L'appel d'offres pour l'échangeur des pépinières va être lancé fin 2021.
Patrick LECAPLAIN indique à Gwenaëlle LOUBET qu'il y a 2 appels d'offres différents, 1 pour l'échangeur financé à 50% par l'Etat, 25% Département et 25% Caen la mer et 1 pour le boulevard des Pépinières 100% Caen la mer.
- Les travaux au Triangle des Crêtes sont lancés (*pluvial, eaux usées...*).
- Fermeture du chemin aux Bœufs fin octobre, pour l'installation d'un transformateur EDF durant environ 1 mois.
- Les candélabres route de Bretagne sont tous montés, les poteaux seront retirés courant octobre.
- Terrain de sports : les garages existants vont être démontés et le nouveau garage installé.
- Il indique à Jean LEMARIÉ que les sculptures offertes par le Jumelage Allemand, retirées le temps des travaux de la crèche, seront remises d'ici quelques temps par nos services, au centre socioculturel.

➤ **Patrice MORTREUX, Maire-Adjoint à la vie associative et à la politique sportive** indique :

- Le Pass sanitaire est obligatoire dans les bâtiments clos.
- Le Forum des associations s'est bien déroulé avec 450 entrées, les associations sont satisfaites à l'exception de la danse.
La section peinture dessin risque ne pas redémarrer.
Jean LEBOURGEOIS propose de réfléchir aux horaires du forum car il n'y a personne le midi.
- Exposition du club photo au centre socioculturel
- Foulées de l'Odon le 19 septembre : 135 participants.
- Football le 19 septembre : 3^{ème} tour de coupe de France.
- Foire aux greniers 26/09 : le LCBO cherche des bénévoles.

➤ **Xavier RICHET, Maire-Adjoint à l'animation locale, aux actions sociales et à la solidarité**, informe que le Banquet Municipal aura lieu le 17 octobre prochain à la Baronnie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h